

OBJET : compte rendu Assemblée Générale

L'AG du club s'est déroulée le 25 janvier dernier. 8 adhérents étaient présents, + 1 personne de NSV section voile, + 1 personne de l'association "joué s'la joue" + 2 adjoints de Joué sur Erdre + P. Chevalier (conseiller général du canton). Les sujets suivants y ont été abordés ;

Adhésions 2012

Le CVV compte, pour la saison 2012, 45 adhérents (dont 21 principaux). Il y avait en 2011, 34 adhérents (dont 17 principaux) et en 2010, 43 adhérents (dont 17 principaux). Le nombre des adhérents a donc augmenté cette saison. A noter, le fort pourcentage de renouvellement (54% soit 25 nouveaux adhérents). 14 bateaux sont stockés sur le club.

Bilan financier 2012

Il est positif (+175,58€). Comme pour les saisons précédentes, les tontes, l'assurance, les frais de clés et cadenas sont les principales dépenses de fonctionnement.

Cette année, il avait été décidé par le nouveau bureau de "relancer" le club en améliorant la communication. Divers frais ont donc été engagés dans ce sens : une banderole, une plastifieuse, et le site internet (abonnement pour 4 ans). Des drapeaux flammes devraient compléter cette liste cette année.

Bilan des activités 2012

De nombreux adhérents du CVV ont participé, comme les années précédentes, aux 6 heures de voile, manifestation organisée par NSV section voile.

Le 6 Juin le CVV a participé au forum des associations du canton. Ce fût l'occasion d'avoir quelques contacts pour des futures adhésions, mais aussi de se faire reconnaître par les élus et les membres des diverses associations présentes.

Le 8 Juillet 2012, le CVV a renoué avec les baptêmes de catamarans, lors de la fête du lac. 150 baptêmes ont été réalisés sur les bateaux des adhérents : un beau succès !

Les dates à retenir pour la saison 2013

- entretien du club : samedi 23 Mars 2013 à 9h00 au club

L'entretien du terrain demandant du personnel pour bouger les bateaux, il est souhaitable que toute bonne volonté contacte Mickaël au 06 61 53 51 03 ou par mail guerin.mickael@orange.fr.

- à partir d'Avril 2013 : entraînement régates

Départ en ligne et parcours. Renseignements sur le forum du club (cerclevoilevioreau.fr)

- 6 heures de voile : dimanche 19 Mai 2013

ouvert à tous les types de bateaux à voile, inscription 5€ par personne, à partir de 9h00, départ à 11h00.

- 25 et 26 mai 2013 : Fête du nautisme avec baptêmes de voile

- 7 juillet (Fête du lac): baptêmes de voile - date à confirmer-

Pour toutes ces manifestations nous appelons, bien sûr, toutes les personnes motivées à y participer, et à prendre contact avec le bureau.

Projet du Conseil Général (CG) sur Vioreau

Une nouvelle base nautique sera construite sur les bords du lac à proximité du club actuel à partir de septembre 2012 pour une ouverture début 2014 (bas du terrain de l'ex-ADISPA).

L'organisation entre les 3 structures (CVV, Nature Sport Vioreau section voile et Conseil Général) présente sur le site commence à se dévoiler :

- CG (non affilié à la FFV) : découverte des sports de pleine nature dont la voile
- NSV (affilié à la FFV) : permanences (prêt de matériel à ses membres) et compétitions FFV
- CVV (non affilié à la FFV) : propriétaires d'embarcations

Durant la saison 2012, les membres du bureau du CVV se sont efforcés de trouver une solution vis à vis du stockage de la flotte du CG sur le terrain du club (propriété du CG mais entretenu depuis 51 ans par le CVV). Le manque de place et les problèmes de responsabilité des différentes structures a été mis en avant. Une convention est en cours d'élaboration entre le CVV et le CG.

Les membres du CVV souhaiteraient que les différents faits et éléments suivants apparaissent dans la convention:

- L'ensemble des parties exprime leur souhait de **valoriser les activités voile** sur le site de Vioreau
- Le **CG44 est le propriétaire actuel du terrain** sujet de la convention
- Le terrain sujet de la convention est **occupé et entretenu par le CVV depuis plus de 50 ans** permettant l'accès permanent au lac et aux locaux pour les adhérents de leur association, avec des adhésions accessibles au plus grand nombre.
- Le **CVV est propriétaire du bâtiment** (d'environ 60 m²) sur le dit terrain
- Le **CVV est complémentaire du cadre pédagogique** proposé par la future base du conseil général de Loire Atlantique. Suite aux connaissances acquises, le CVV offre la possibilité aux personnes de continuer à faire de la voile en autonomie et en famille dans un cadre convivial.
- **La mutualisation du terrain dit de la Boustière est envisagée** à défaut de trouver un meilleur espace adapté pour le CG44. Dans la mesure où la base nautique disposerait d'un espace disponible plus adapté, l'espace libéré de ce fait sera mis à la disposition du CVV comme le restant du terrain.
- Le CVV peut disposer de l'espace du terrain dit de la Boustière comme il le faisait auparavant afin de lui permettre de continuer ses activités (voir document joint de présentation du CVV). Cependant il devra **préserver un espace de stockage pour les bateaux de la base nautique du CG44** (voir plan) tant que celui-ci n'aura pas trouvé d'espace plus favorable.
- Les membres du CVV pourront accéder au terrain dit de la Boustière 24h/24, 7/7j dans la mesure où ils respectent le **règlement intérieur du CVV**.
- Le CVV pourra permettre au NSV de continuer ses activités de voile loisir dans le cadre de leur convention .
- Le **CVV disposera de son bâtiment** comme il le souhaite.
- **Chaque partie sera responsable de ses propres activités.**
- Aucune autre activité ne pourra être dispensée sans l'accord des deux parties.

Tarif adhésions 2013

Le système d'adhésion reste le suivant :

32€(ou 15€ si étudiant) + 1€ personne de la même famille + **12€** bateau stocké sur le club

Depuis 2012, tout bateau stocké sur le club doit avoir son autocollant.

Le bureau rappelle à ses adhérents que le stockage:

- est aux risques et périls des adhérents (le CVV décline toutes responsabilités en cas de vols ou de dégradations)
- les remorques de route ne sont pas autorisées à être stockées sur le club.

Fonctionnement – adhésion 2013

Le changement des cadenas et des clés interviendra le : **28 Avril 2013**
Les clés 2012, bulletin d'inscription et chèque (à l'ordre du CVV) peuvent être retournés auprès de Mickaël à partir de maintenant, à l'adresse suivante :
Mickaël GUERIN - 18 impasse des Cyprès - 44440 Riaillé
Les clés 2013 vous seront ensuite renvoyées.

Bureau

Le bureau est reconduit en totalité :

Président : Pierrick Beaulieu
Vice-Président : Michel Pelé
Trésorier : Samuel Guérin
Secrétaire : Mickaël Guérin

A bientôt sur le club, et bon vent à tous!

Le bureau.

Contacts Cercle de Voile de Vioreau :

Pierrick Beaulieu : 06 80 88 42 36 ou beaulieupierrick@aol.com

Mickaël Guérin : 06 61 53 51 03 ou 02 28 01 31 95 ou guerin.mickael@orange.fr

Quelques photos de la saison 2012



Forum des associations



Baptêmes catamarans



Baptêmes catamarans



Un dimanche au club

Toutes les infos sur : cerclevoilevioreau.fr

A retenir !!

Dates des manifestations 2013

Le dimanche 7 Avril	<i>Raid des mines</i>	<i>NSV</i>
Le dimanche 19 Mai	<i>« 6 heures de voile de Vioreau »</i>	<i>NSV</i>
Le samedi 25 et dimanche 26 Mai	<i>Fête du nautisme : baptêmes catamarans</i>	<i>NSV et CVV</i>
Le dimanche 7 Juillet <i>(Date à confirmer)</i>	<u><i>Fête du lac : Baptêmes catamarans</i></u>	<u><i>CVV</i></u>